



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 87283

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la question de l'apprentissage et notamment concernant la rationalisation et la décentralisation du pilotage. L'Institut Montaigne, dans une étude de mai 2015, émet plusieurs propositions. L'une de ces propositions consiste à « limiter le rôle du ministère de l'Éducation nationale à l'animation nationale de l'apprentissage. De manière opérationnelle, cette mission serait confiée à une « agence nationale pour l'apprentissage et la formation professionnelle ». Cet organisme assurerait l'animation, l'évaluation, le pilotage d'ensemble de la politique de l'apprentissage, les actions de communication et la coopération. Il organiserait également la coopération en continu entre l'État, les régions et les partenaires sociaux au niveau national, s'agissant notamment des référentiels des diplômes ». Elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87283

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 août 2015](#), page 6278

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)